



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/252/Add.6  
21 mai 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RÉPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU  
JOUR DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Additif

À sa 99e séance plénière, le 21 mai 1997, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/51/250/Add.4, par. 2 b)], d'ajouter la question ci-après à la liste des questions à examiner directement en séance plénière :

67. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (point 167).

-----